

Acteurs indispensables de l'offre ambulatoire, les centres de santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) sont toute l'année les garants d'une bonne accessibilité territoriale des soins de proximité, voire de soins de proximité. Sans le maintien de ces services, la continuité de soins et l'accessibilité territoriale seraient en jeu.

Malgré le déficit de l'État, les centres de santé et polyvalents ont dû continuer d'investir dans leur activité à domicile à travers l'appel de crédits de l'État et les efforts de financement de l'État. En outre, ils ont dû faire face à une augmentation des dépenses de fonctionnement et à une augmentation des dépenses de personnel, sans que ces dépenses soient financées par l'État. Cette situation a conduit à une dégradation de la qualité des soins et à une perte de confiance des patients.

Il s'agit de faire en sorte que les centres de santé infirmiers et polyvalents puissent continuer à offrir des soins de proximité et de proximité. Cela nécessite un financement de l'État et des efforts de financement de l'État. En outre, il est nécessaire de faire en sorte que les centres de santé infirmiers et polyvalents puissent continuer à offrir des soins de proximité et de proximité.

## Financement de l'avenant 43 : à l'approche des fêtes de fin d'année, les CSI toujours dans la tourmente

23 décembre 2021

Acteurs indispensables de l'offre ambulatoire, les centres de santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) sont toute l'année les garants d'une bonne accessibilité territoriale...[Voir la suite](#) [1]

**Source URL:** <https://adomicile60.fr/actu-adedom/financement-de-lavenant-43-lapproche-des-fetes-de-fin-dannee-les-csi-toujours-dans-la>

### Liens

[1] <https://adomicile60.fr/actu-adedom/financement-de-lavenant-43-lapproche-des-fetes-de-fin-dannee-les-csi-toujours-dans-la>